

LES GROUPES DE DISTRIBUTION AUTOMOBILE

QUELQUES ELEMENTS D'APPRECIATION

Afin de disposer de quelques éléments quantifiables sur l'organisation des groupes, nous les avons extrait de l'enquête réalisée en mars 1998 auprès des professionnels de la Branche. Parmi les 3000 chefs d'entreprise interrogées lors de cette enquête, 280 avaient au moins 2 établissements, soit près de 10 % de l'échantillon. C'est sur cette population que porteront les éléments de cette note.

1 - Les groupes : plus ils sont importants et plus ils souhaitent se développer

Comme nous l'avons déjà observé par ailleurs, les groupes de distribution sont dans une phase importante de leur développement et celle-ci devrait se poursuivre encore quelques années. L'examen des projets de ces entreprises le montre :

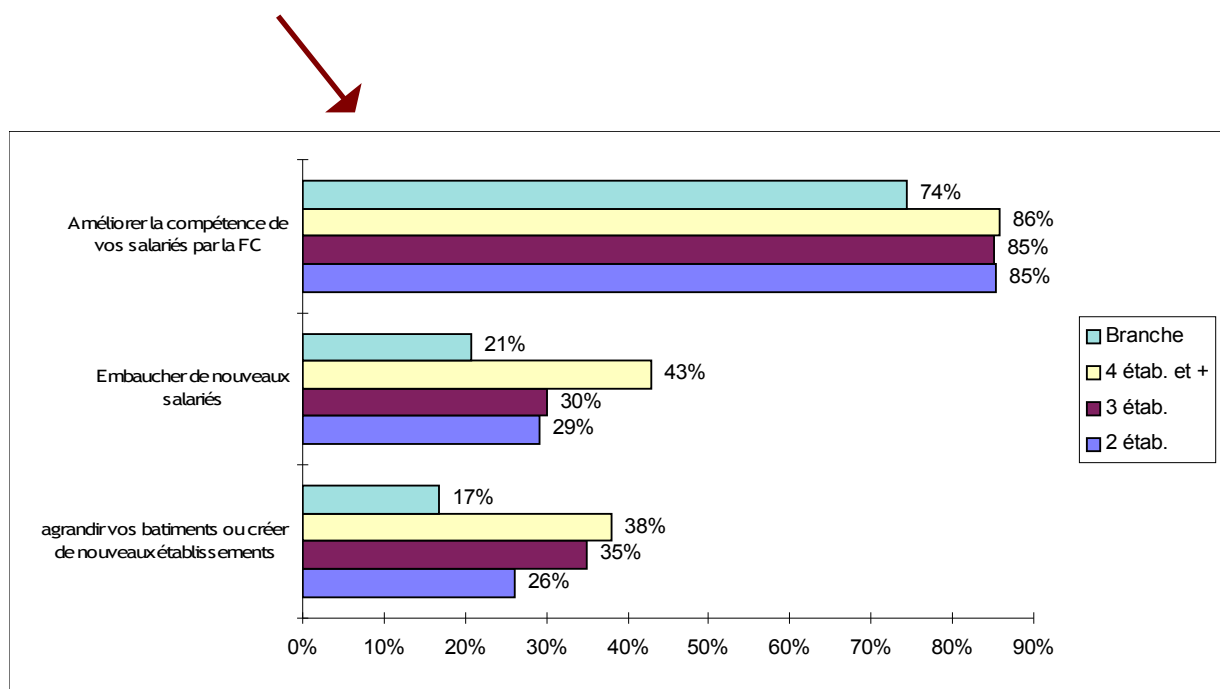
Si dans l'ensemble des entreprises enquêtées, 17 % pensent agrandir leurs bâtiments ou créer de nouveaux établissements, ce projet concerne 26 % des entreprises ayant 2 établissements, 35 % des entreprises ayant 3 établissements et 38 % des entreprises ayant 4 établissements et plus.

Cette restructuration ne semble pas devoir s'accompagner d'une contraction des effectifs : 29 % des entreprises ayant 2 établissements pensent en effet recruter du personnel dans les deux ans, ce projet est inscrit à hauteur de 30 % parmi les entreprises ayant 3 établissements et 43 % des entreprises ayant 4 établissements ou plus.

En conséquence, on peut relever que plus l'entreprise s'est développée en terme d'établissements et plus elle compte poursuivre ce développement.

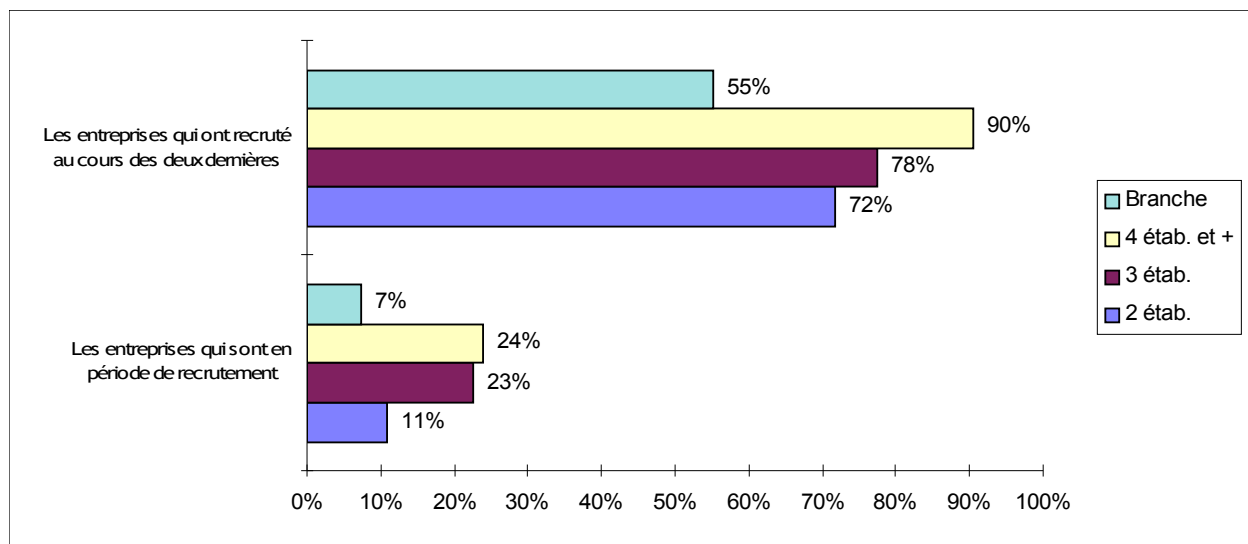
Cette tendance est observée aussi quant aux projets de Formation Continue : si 74 % des entreprises de la Branche pensent améliorer la compétence de leurs salariés dans les deux ans à venir par la F.C., ce projet concerne 85 % des entreprises ayant 2 ou 3 établissements et 86 % des entreprises ayant 4 établissements ou plus.

Les projets des entreprises dans les deux ans en fonction du nombre d'établissements



2 - Un forte pratique des recrutements

Si les entreprises ayant plusieurs établissements apparaissent nombreuses à prévoir d'embaucher du personnel, ce projet s'inscrit dans une forte pratique liée à leur développement. En effet, non seulement elles sont les plus nombreuses à prévoir des recrutements, mais elles sont aussi les plus nombreuses à avoir recruté au cours des deux dernières années, et sont aussi les plus nombreuses à être en cours de recrutement au moment de l'enquête.



De plus les motifs de recrutements ne sont pas tant le besoin de renouvellement de personnel puisque les entreprises qui ont plusieurs établissements sont moins nombreuses que les autres à exprimer ce motif d'embauche que l'augmentation du volume d'activité et surtout le développement de nouvelles activités : en effet, alors que 28 % des entreprises de la Branche énoncent ce motif de recrutement, parmi les entreprises qui ont plusieurs établissements elles sont 40 % à l'énoncer.

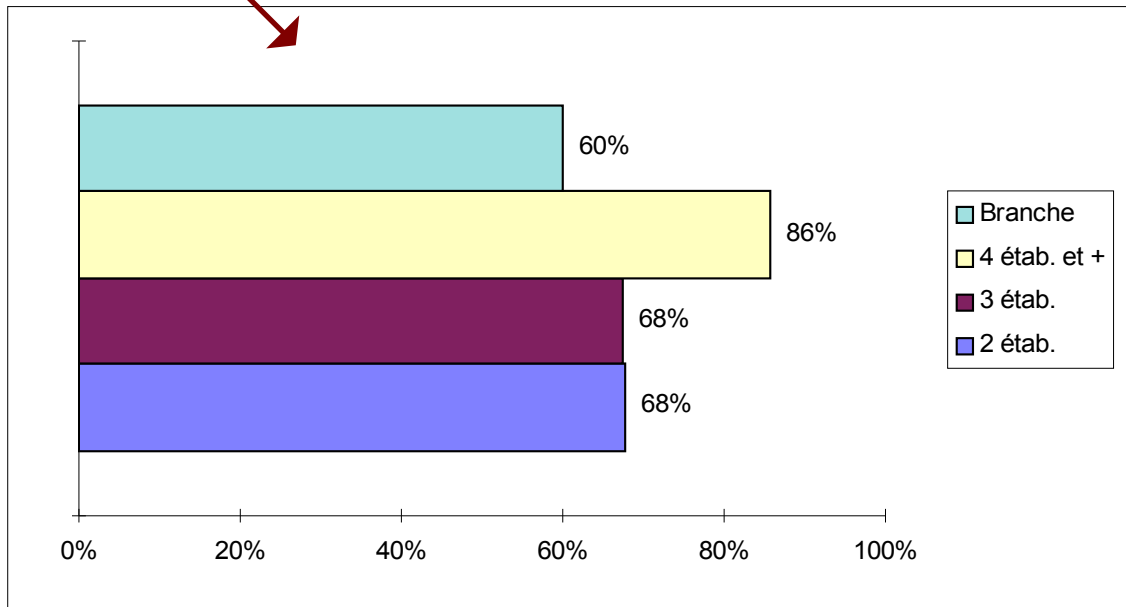
En d'autres termes, si une grande majorité des recrutements est réalisée à des fins de renouvellement du personnel qui se traduit par une reproduction à l'identique les volumes d'emploi, les entreprises qui ont plusieurs établissements se caractérisent par une nouvelle dynamique : la diversification des activités se traduisant par des créations d'emplois.

Ces besoins d'emplois exprimés par les entreprises de la Branche devraient se traduire par des besoins en F.C. et ce dans des volumes d'autant plus importants que l'entreprise possède plusieurs établissements puisque 14 % des entreprises de la Branche accompagnent toujours un recrutement par un stage F.C. Ce chiffre passe à 19 % dans les entreprises ayant 2 établissements, 30 % dans celles ayant 3 établissements et 38 % dans les entreprises ayant 4 établissements ou plus.

3 - Les pratiques de F.C.

Afin d'évaluer les besoins en matière de formation continue des groupes deux indicateurs peuvent être pris : d'abord celui énoncé en début de document, spécifiquement sur les projets, mais aussi et surtout les pratiques réalisées au cours des deux dernières années. En effet, sur cette période, en moyenne sur l'ensemble des chefs d'entreprises interrogés 60 % déclaraient avoir bénéficié d'un stage de F.C. (eux-mêmes ou un de leurs salariés). Ce taux passe à 68 % lorsque l'entreprise a 2 ou 3 établissements et 86 % si l'entreprise en a 4 ou plus.

Proportion de chefs d'entreprise ayant fait participer leurs salariés(ou eux-mêmes) à (au moins) un stage de F.C. durant les deux dernières années



Cependant près des 2/3 de ces entreprises ne prennent que les formations proposées par leur réseau, par obligation, par contrainte ou par méconnaissance d'autres dispositifs.

La pratique apparaît aussi plus formalisée dans les entreprises ayant plusieurs établissements puisque si en moyenne 64 % des chefs d'entreprises déclarent inscrire les stages de formation de leurs salariés dans un plan de formation, ce taux monte à 65 % dans les entreprises ayant 2 établissements, à 87 % dans les entreprises ayant 3 établissements et à 77 % dans les entreprises ayant 4 établissements ou plus. Dans la grande majorité (64 %), ce plan est annuel. Près d'une entreprise sur 3 se fait aider par un organisme extérieur pour préparer le plan de formation.

4 - Les besoins en formation

Comme dans l'ensemble des entreprises, les besoins en formation des groupes portent sur l'ensemble des domaines technologiques ainsi que ceux du service (accueil clientèle...). Cependant des besoins probablement plus importants apparaissent quant aux formations pour l'encadrement : 60 % des chefs d'entreprises estiment avoir des besoins prioritaires en formation à la gestion et au commerce pour les responsable d'atelier. Ils estiment dans les mêmes volumes les besoins des réceptionnaires et chefs d'équipe.

D'après les chefs d'entreprises qui ont plusieurs établissements, les besoins en formation les plus importants sont les formations :

